



Communiqué de presse

Lundi 27 mai 2019

65 entreprises engagées avec Paris pour le Climat

Aujourd'hui, 12 nouvelles entreprises ont signé la Charte Action Climat, portant à 65 le nombre d'entreprises engagées aux côtés de la Ville de Paris à réduire l'empreinte écologique de leurs activités.

En mars 2018, Paris a adopté son nouveau Plan Climat. Il fixe des objectifs forts pour un Paris neutre en carbone et entièrement converti aux énergies renouvelables d'ici 2050.

« Ces objectifs seront atteints grâce à la mobilisation générale et aux efforts conjoints de la municipalité et de tous les acteurs locaux : associations, entreprises et habitants. Cette mobilisation des entreprises en faveur du climat est un vrai gage de réussite » se réjouit Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris chargée de la transition écologique et du Climat. Car si la Ville peut agir de part ses compétences sur 20% des émissions de gaz à effet de serre émises sur le territoire, les 80% restants nécessitent l'implication quotidienne de toutes et tous.

La Ville développe des partenariats avec des acteurs installés sur le territoire parisien pour établir des objectifs concrets visant à réduire l'empreinte écologique de leurs activités, mieux préserver les ressources et valoriser l'écoconception. Aujourd'hui, c'est désormais 65 entreprises qui sont mobilisées pour lutter collectivement contre le dérèglement climatique et relever le défi d'une limitation de la hausse du réchauffement planétaire à 1,5°C.

Parmi les 12 nouveaux signataires, 3 signataires – Icade, Kering et Perial – s’engagent au plus haut niveau d’exigence avec l’adoption d’un plan d’actions climat avec des objectifs quantifiés de réduction de gaz à effet de serre sur 2 à 5 ans. Ils se fixent des engagements quantifiés en matière de diminution des gaz à effet de serre et de réduction de l’empreinte carbone globale de son activité.

« La Charte Action Climat, c’est un partenariat gagnant avec les entreprises parisiennes qui garantit l’équilibre entre attractivité économique et maîtrise des impacts environnementaux » souligne Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris en charge de la transition écologique et du Climat.